VILLE DE QUIMPER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2021 Rapporteur : Monsieur Bernard KALONN

N° 28

ACTE RENDU EXECUTOIRE

ompte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 15/12/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2021 (accusé de réception du 14/12/2021)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions sportives

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place des dispositifs thématiques de soutien financier aux associations sportives pour des activités ou des projets. Les subventions proposées sont calculées après étude des dossiers déposés par les associations sportives et étayés par des justificatifs. L'enveloppe globale allouée s'élève à 180 335 € pour 2021 et 40 000 € pour 2022.

Après avoir délibéré, madame Marie-Pierre JEAN-JACQUES ne prenant part ni aux délibérations ni au vote, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire :

1 - à verser les subventions suivantes :

I - Subventions de fonctionnement aux associations sportives :

Compte 414-6574-711

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, une enveloppe de 72 900 €, répartie comme suit :

27 800 € à l'association UCPA Centre Équestre, complémentaire pour finir l'année 2021, dans le cadre du fonctionnement annuel de son association équestre basée à Kerhuela à Quimper, du fait de la prise en charge d'une location de manège mobile, suite à la destruction de celui qu'ils avaient au sein de l'équipement;

2 000 € au comité départemental olympique et sportif du Finistère (CDOS) pour un soutien au CRIB (Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles) qui

aide les associations sportives quimpéroises dans leur gestion administrative (déclarations de salaires et charges sociales, formations...);

5 000 € à l'association Espoir Basket Quimper Cornouaille pour le soutien à l'équipe féminine de basket évoluant en championnat de Nationale 3 ;

11 500 € à l'association Les Grimpeurs de l'Odet - Quimper Escalade, dans le cadre de son fonctionnement annuel et de la gestion technique de la salle d'escalade à la Halle des Sports de Penhars ;

19 000 € à l'Office du Mouvement Sportif de Quimper en complément pour soutenir l'association dans son fonctionnement (soit le solde sur un total de 48 302€, les 29 302 € ayant été versés précédemment);

5 000 € au Quimper Volley 29 pour le soutien de son équipe 2 féminine évoluant en Nationale ;

2 600 € à l'association Triathlon Quimper pour la participation aux frais de location de lignes d'eau à Aqua Forme, pendant la période de restriction sanitaire.

II - Subventions d'aide à l'emploi salarié :

Compte 414-6574-711

Après instruction et analyse des dossiers 2019/2020 présentés par les associations pour l'aide à l'encadrement, une enveloppe de 50 000 €, répartie comme suit :

➤ ASEA BASKET	3 776 €
➤ CLUB DE CANOE KAYAK QUIMPER CORNOUAILLE	2 214 €
➤ DOJO SANSHIRO	2 019 €
➤ ESCRIME QUIMPER CORNOUAILLE	1 373€
➤ GRIMPEURS DE L'ODET	3 570 €
➤ KARATE CLUB DE QUIMPER	691 €
➤ LA QUIMPEROISE	5 716 €
➤ QUIMPER ATHLETISME	5 304 €
➤ QUIMPER CORNOUAILLE TENNIS DE TABLE	2 352 €
➤ QUIMPER GR EN FINISTERE	2 661 €
➤ QUIMPER KERFEUNTEUN FOOTBALL CLUB	7 124 €
➤ RUGBY CLUB QUIMPEROIS	1 408 €

➤ TENNIS COMPETITION QUIMPER	4 617 €
➤ UJAP BASKET	4 652 €
➤ UNION QUIMPER NATATION	2 523 €

III - Subventions pour sport individuel de niveau national :

Compte 414-6574-711:

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives pour la saison 2019/2020, une enveloppe globale de 25 000 € (l'aide financière étant déterminée sur la base de résultats et en fonction d'objectifs d'accompagnement de parcours à court ou moyen terme), répartie comme suit :

➤ HANDISPORTS DE CORNOUAILLE	1 176 €
➤ CAVALIERS DE TOULVEN – UCPA Sport Loisirs du Finistère	784 €
➤ CLUB DE CANOE KAYAK QUIMPER CORNOUAILLE	7 394 €
➤ KEMPER CANNE DE COMBAT BATON SAVATE	411 €
➤ LES GRIMPEURS DE L'ODET	1 232 €
➤ QUIMPER ORIENTATION	224 €
➤ TENNIS COMPETITION QUIMPER	2 689 €
➤ PALMES EN CORNOUAILLE	1 344 €
➤ POOL AR BED	1 792 €
➤ QUIMPER GR EN FINISTERE	1 568 €
➤ UNION QUIMPER NATATION	3 025 €
➤ UJAP BADMINTON	3 361 €

IV - Subventions de formation :

Compte 414-6574-711

Une aide totale de 935 € sur le volet de soutien à la formation des encadrants bénévoles et salariés dans les clubs, pour la participation à des formations internes, fédérales ou d'État, répartie comme suit :

 ➤ QUIMPER ORIENTATION COATARMOR ➤ LES GRIMPEURS DE L'ODET ➤ TENNIS CLUB QUIMPEROIS 	590 €	
	70 €	
	160 €	

V - Subventions pour manifestations :

Compte 414-6574-711

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, deux enveloppes de 12 500 € (sur 2021) et 40 000 € (sur 2022), réparties comme suit :

- 1 500 € à l'association La Corrida de Quimper pour la participation à l'organisation de la Corrida de Quimper qui se déroulera le 26 décembre 2021 à Quimper ;
- 1 000 € à l'association Quimper Cornouaille Handball pour la participation à l'organisation du challenge Caraty le 27 août 2021 à la Halle des Sports de Penhars ;
- 1 000 € à l'association Quimper GR en Finistère pour la participation à l'organisation de la demi-finale du Championnat de France de GR les 11 et 12 décembre 2021 à la Halle des Sports de Penhars ;
- 3 000 € à l'association Triathlon Quimper pour la participation à l'organisation du KUNT le 31 octobre 2021 sur 2 jours due aux préconisations d'organisation face à la crise sanitaire ;
- 2 500 € à l'association Vélo Sport Quimpérois pour la participation à l'organisation du Cyclo-Cross du Corniguel le 10 octobre 2021 ;
- 3 500 € au Comité d'organisation de l'Open Breizh Izel en complément de l'Open 2, pour la participation à l'organisation de la 11ème édition de l'Open International de tennis, qui s'est déroulé sur 2 temps, du 24 au 31 janvier pour l'Open 1, et du 31 janvier au 7 février 2021 pour l'Open 2;
- 40 000 € au Comité d'organisation de l'Open Breizh Izel pour la participation à l'organisation de la 12ème édition de l'Open International de tennis, sous réserve de la tenue de l'événement prévu au parc des expositions à Penvillers du 23 au 30 janvier 2022.

VI - Subventions d'équipement :

Compte 414-6574-711

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, une enveloppe de 19 000 €, répartie comme suit :

 $10~000~\in$ à l'association Amicale Laïque de Quimper pour la participation aux travaux de rénovation des bâtiments rue Bourla ;

4 000 € à l'association Quimper Kerfeunteun Football Club pour la participation à l'achat d'un minibus ;

5 000 € à l'association Quimper Orientation pour la participation à la création d'un nouveau parcours au bois de Kerjestin.

2 - à signer les avenants et conventions à intervenir.